

- Début des cours le 11 septembre 2019
- 30 séances garanties (hors vacances scolaires)



L'ENFANT

Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Âge _____ Sexe M F
Classement / Niveau _____ Meilleur Classement _____ N° Licence _____

PARENTS/RESPONSABLE LÉGAL

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP - VILLE _____
Téléphone domicile _____ Email _____
Téléphone 1 _____
Téléphone 2 _____

FORMULES

- Perfectionnement (1h30/semaine)
- Elite (2 x 1h30/semaine)

PIÈCES À FOURNIR

- Fiche d'inscription
- Chèque(s) libellés à l'ordre de l'ASCH tennis
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis

HORAIRES SOUHAITÉS

Merci de cocher vos choix d'horaires

	14h – 15h30	15h30 - 17h	17h30 – 19h	19h – 20h30	20h30 – 22h
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À NOUS COMMUNIQUER

A.S.C.H.

DROIT À L'IMAGE

- J'autorise mon enfant à être pris en photo dans le cadre de ses activités au sein du club de l'ASCH.
 Je n'autorise pas mon enfant à être pris en photo dans le cadre de ses activités au sein du club de l'ASCH

RESPONSABILITÉ & RÈGLEMENTATION

Nous vous rappelons que la responsabilité du club n'est engagée qu'à partir du moment où l'élève entre sur le terrain de tennis et jusqu'à la fin de son heure de cours.

En s'inscrivant aux Ecoles de Tennis de l'ASCH Tennis, l'enfant se soumet également au règlement intérieur (visible au club) sur la tenue et la conduite exigée au sein du club notamment au port de chaussures de tennis adaptées et l'acquisition d'une raquette de tennis si toutefois il n'en possède pas.

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)